



Président : M. Lazar MOJSOV (Yougoslavie).

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général (suite)

1. M. TUÉNI (Liban) [interprétation de l'anglais] : Monsieur le Président, je voudrais joindre mes félicitations à celles, déjà nombreuses, que vous avez reçues. Cela peut paraître superflu, mais je tiens à dire combien votre présidence a contribué à donner davantage de confiance aux petites nations dans l'issue du débat et dans la façon dont il se déroule. Permettez-moi d'ajouter qu'à notre avis vous avez conduit nos délibérations avec une grande sagesse et un souci d'égalité pour tous.

2. Au cours des deux dernières semaines, cette auguste assemblée a été le théâtre de l'un des débats les plus importants, sinon le plus important, de l'histoire de l'humanité. Dirigeants et représentants de toutes les nations, petites et grandes, sont venus ici, non pour témoigner abstraitement de leur attachement à la paix, mais pour présenter des propositions concrètes en vue de la création d'un nouveau mécanisme efficace qui rendra la paix possible : la paix par le désarmement, rêve aujourd'hui vieux de plus de 50 ans, comme on nous le rappelle constamment.

3. Pour ceux qui viennent de pays qui, comme le mien, souffrent encore des ravages de la guerre, ce débat revêt un caractère d'urgence plus marqué, surtout parce qu'il s'agit ici d'un débat des peuples. En effet, les discussions au sein de l'Organisation ont rarement été aussi démocratiques. C'est un mouvement des peuples, une révolte des peuples qui a provoqué le débat et lui a donné sa dimension et son urgence actuelles. Partout, dans les villes, dans les villages, dans les églises, dans les universités, sur les champs de bataille et aussi dans les rues — sans oublier celles de New York — des gens, des gens simples, ont manifesté un intérêt extraordinaire pour ce que nous disons et pour ce que nous pourrions décider.

4. Ce caractère démocratique est encore accentué par la vision apocalyptique d'une destruction totale qui nous apparaît maintenant comme une probabilité mathématique — l'image d'un Hiroshima universel — et si horrible que, même si quelque forme de vie ou quelque portion de l'univers y survivait, le prix payé pour la guerre et la victoire ne pourrait certes pas se justifier.

5. Ce n'est donc ni une coïncidence ni un accident si cette session de l'Assemblée générale consacrée au désarmement a été convoquée à l'insistance de ces Etats

Membres, les pays non alignés, qui représentent la vaste majorité de la population mondiale, car ces pays sont conscients de leur étrange destinée : devenir peut-être un jour les victimes innocentes d'un holocauste nucléaire que, bien que majoritaires, ils ne peuvent prévenir.

6. Ces pays sont également déshérités et pauvres. Ce sont des dépossédés, victimes de rivalités sur lesquelles ils n'ont pratiquement pas de prise, et au sein desquelles ils ne sont que des objets, des pions interchangeables.

7. Dans ces conditions, il était tout naturel que ceux qui ont suscité le débat, les pays non alignés, aient pris pour thèse principale cette "relation triangulaire" entre la détente, le désarmement et le développement.

8. La dialectique des événements, de l'histoire, nous a, hélas, bien éloignés des principes proclamés par la Conférence des pays non alignés de Belgrade en 1961. Nous vivons aujourd'hui dans un climat international beaucoup moins favorable à leur mise en œuvre. La détente a cédé, ou cède peu à peu, le pas à une recrudescence de l'affrontement et de la guerre froide. Le désarmement lui-même est devenu une étape de l'escalade, car des armes nouvelles sont jetées dans la course, et la sécurité de ceux qui ont des armes est devenue un problème plus important que la sécurité de ceux qui n'en ont pas. Quant au développement, il est chaque année plus insaisissable, non seulement à cause de la surconsommation d'armes, de toutes les formes d'armes — ce qui est en soi une régression sur le plan économique — mais aussi du fait de la destruction de ce qui avait déjà été édifié et qui se développait. Voilà où nous en sommes en réalité en ce qui concerne l'établissement de cette "relation triangulaire".

9. J'ajouterai, en toute honnêteté, que depuis Belgrade et même depuis Bandoung beaucoup de nos théories et de nos idéaux premiers ont été mis en pratique sans grand succès et sans aboutir à l'instauration de relations internationales sûres et pacifiques. Si l'on meurt encore partout, dans toutes les régions du monde, l'on meurt surtout dans les pays non alignés. Les "zones de paix" ne sont pas exemptes de "conflits limités" ou "localisés", tant internes qu'externes, nombreux, incessants et toujours révolutionnaires.

10. Nous avons vu plus de nouvelles guerres que de règlements pacifiques d'anciens conflits. Les "zones exemptes d'armes nucléaires" n'ont pas été à l'abri des options nucléaires. Et ces options ont souvent été prises en raison de la convergence de deux facteurs : une surindustrialisation artificielle et une adhésion illicite aux politiques des grandes puissances. La notion même de non-alignement, pour ne pas parler de celle de tiers

monde, peut difficilement être employée aujourd'hui sans quelque réserve. Dans le monde non aligné, les guerres sont aujourd'hui livrées par les pauvres avec les armes des riches et des puissants, alors que les anciennes guerres coloniales étaient le fait des riches et des puissants eux-mêmes, avides d'exploiter les pauvres.

11. La découverte de nouvelles ressources naturelles et "le nouvel équilibre de la richesse" ont conduit certains pays sous-développés à se lancer dans la course aux armements, et cela malgré leur pauvreté, pauvreté que cachent mal des signes extérieurs de richesse. Cette richesse n'est en fait qu'une illusion financière qui masque une grande indigence sociale et une grande fragilité économique aussi bien que politique.

12. Cette fragilité politique a suscité partout les plus étranges mirages : recherche de la sécurité, désir d'affirmer une indépendance par l'achat d'armements, méconnaissant le fait que, plus on s'arme — dans un vide socio-économique —, plus on devient tributaire des sources d'approvisionnement, au point que les pays et les peuples ne sont plus que des jouets dans un marché aux armes, leur existence en venant à dépendre de l'exploitation de matériel de rebut et périmé par des cartels internationaux à caractère politique équivoque.

13. En outre, non seulement les guerres du monde en développement ont une issue incertaine, mais elles ne produisent même pas les résultats que certaines guerres ont apporté au monde développé : les découvertes technologiques qui ont stimulé entre autres le progrès de l'industrialisation.

14. Permettez-moi de passer aux aspects pratiques du débat, sur lesquels l'Assemblée cherche à réaliser des progrès substantiels. Il se dégage des documents de travail et des déclarations qui nous sont présentés trois éléments principaux qui constituent un "Programme d'action" pour les Nations Unies.

15. Ces éléments sont les suivants : premièrement, création d'un nouveau mécanisme de négociation en matière de désarmement, disposant de l'infrastructure nécessaire pour étudier, observer, détecter et agir ; deuxièmement, création d'une nouvelle "Autorité mondiale du désarmement" dotée de pouvoirs exécutifs ; troisièmement, constitution d'une "Force internationale permanente de maintien de la paix", parallèlement à une meilleure articulation des dispositions du Chapitre VII de la Charte.

16. Ma délégation donnera son appui à tout programme d'action de ce genre, qui recueillerait le consensus des Etats Membres. Je m'en serais tenu à cet appui, si les événements qu'a connus mon pays, le Liban, n'avaient pas contraint l'Organisation à entreprendre sa plus récente opération de maintien de la paix, malgré des obstacles gigantesques qui, nous l'espérons tous, seront surmontés.

17. Car il a été prouvé, dans des circonstances tragiques, qu'une nation aussi éprise de paix que le Liban pouvait être transformée en un champ de bataille ouvert à tous, en une lice pour les guerres de tous et les révolutions de chacun, au point qu'il ne lui reste plus que deux possibilités, toutes deux suicidaires, l'explosion ou l'in-

vasion. Néanmoins, lorsqu'il est stimulé par l'intérêt que porte la communauté internationale à son indépendance, à sa souveraineté et à la poursuite de sa mission historique, un pays peut cesser d'être contesté, peut refuser d'être considéré comme un pion sur un échiquier, une entité que l'on peut négocier, et s'efforcer, avec l'aide de cette même communauté internationale, de retrouver son identité, assuré qu'il n'aura pas à sacrifier ses libertés pour survivre.

18. Le Liban est aussi le symbole qui illustre bien les souffrances que peut endurer un pays épris de paix, lorsqu'un Etat agressif tel qu'Israël s'efforce d'entraver le développement de toute une région — le monde arabe — et de la déstabiliser, alors que cette région aurait pu connaître une évolution pacifique et harmonieuse, qui aurait multiplié ses possibilités de satisfaire les aspirations des peuples qui l'habitent.

19. Le tribut que paie le Liban est encore alourdi par le fait qu'une "question libanaise" est née du drame palestinien et de la Diaspora des réfugiés palestiniens, ainsi que des guerres israélo-arabes, et sa solution est de plus en plus étroitement liée à un règlement juste et global de l'ensemble du problème du Moyen-Orient.

20. Rarement, les Nations Unies auraient pu, dans un autre contexte, se trouver face à de tels impératifs. Tout en rappelant cette réalité, ma délégation saisit néanmoins l'occasion pour dire à quel point les récents événements du Liban ont accru la confiance en la communauté internationale et en la capacité de notre Organisation de s'acquitter de ses lourdes responsabilités.

21. La situation actuelle m'amène à exprimer certaines réserves quant au bien-fondé actuel de certains principes, valables peut-être lorsque le débat sur le désarmement était à ses débuts il y a près de 50 ans, mais qui semblent maintenant un peu dépassés.

22. D'abord et surtout, nous pensons qu'au lieu d'insister particulièrement sur le désarmement nucléaire nous devrions nous soucier avant tout des armements classiques, car c'est avec ces armements que les guerres sont aujourd'hui livrées avec tant de férocité, dans tant de régions du monde.

23. Ensuite, nous estimons qu'il faut réévaluer l'obligation qu'a l'Organisation, en vertu de sa Charte, de garantir efficacement et en permanence l'intégrité territoriale des pays.

24. Enfin, nous sommes d'avis qu'il faudrait avoir l'honnêteté intellectuelle et politique de reconnaître qu'aucune des méthodes actuelles de négociation, de persuasion et de condamnation ne nous a permis de garantir la paix et la sécurité internationale. Il est temps d'envisager de conférer à l'Organisation un nouveau rôle efficace et actif, proportionnel à ses responsabilités, qui en fera l'instrument, non pas d'un désarmement illusoire, mais d'une paix concrète, d'une paix réelle.

25. L'Assemblée a entendu des propositions très audacieuses. Le président d'un pays a offert de désarmer, complètement, en témoignage de sa bonne foi, mais aussi de sa foi en la paix et de son espoir de voir régner la sécurité internationale. Son appel sincère,

auquel se sont associés beaucoup d'autres, montre bien que le désarmement nucléaire, aussi hypothétique soit-il, peut réduire les risques d'une guerre mondiale, mais n'empêchera jamais les guerres locales qui déchirent les sociétés.

26. Avec l'extension des guerres localisées, l'équilibre de la terreur n'en est pas moins une terreur universelle, une situation universelle de terrorisme international, que les petites nations ressentent au plus profond d'elles-mêmes et qui leur interdit "d'être libres de la peur", cette liberté si importante pour elles, dans toute lutte pour l'indépendance et l'autodétermination.

27. L'heure est venue de reprendre, et peut-être même d'appliquer, une idée politique ancienne, qui insufflera peut-être une vie nouvelle à notre communauté si elle est actualisée à la lumière de l'expérience récente, à savoir la neutralité positive.

28. Pour les petites nations, l'option de la neutralité internationale pourrait devenir une garantie de paix, de stabilité, de liberté et de progrès. Jusqu'ici, la neutralité était, sous ses formes traditionnelles, l'apanage d'une minorité de nations développées et riches telles que la Suisse, la Suède ou l'Autriche, qui avaient les moyens de proclamer, de protéger et souvent de défendre cette neutralité.

29. La nouvelle notion de neutralité que nous proposons serait plutôt applicable aux pays où des conflits extérieurs trouvent leur projection dans des divisions internes et dont les structures internes conduisent inévitablement à des guerres extérieures aussi bien que civiles.

30. Cette neutralité, nous le savons, ne pourra être établie et garantie que par les Nations Unies qui assumeront ainsi une nouvelle responsabilité : offrir une protection internationale aux faibles contre les puissants, aux pauvres contre les riches, aux sous-développés contre les surdéveloppés, aux pacifiques contre les agresseurs.

31. Il est évident aussi que cette définition de la neutralité, qui est nouvelle, pourrait mener à une certaine forme d'internationalisation. En vérité, nous croyons qu'il en est ainsi. Car tel est le sens réel et profond des propositions faites dans le cadre du programme d'action, telles que la création d'une force permanente de maintien de la paix ou d'une autorité mondiale du désarmement.

32. On peut alors imaginer la stratégie suivante, qui se réaliserait progressivement ou d'emblée, dans les Etats ou les nations aspirant à la neutralité internationale.

33. Premièrement, il faudrait renforcer dans ces pays la présence internationale en multipliant les organismes de l'ONU, les institutions internationales à caractère politique, et de préférence à caractère social, économique et culturel, que ces institutions aient une portée locale ou régionale. On suscitera ainsi une plus grande conscience de la paix internationale dans ces pays, de même qu'un intérêt accru pour ces pays de la part de la communauté internationale. Ainsi la vie internationale viendra s'insérer dans la trame de la société nationale, stimulant le développement et le progrès. De nouvelles

structures sociales et politiques apparaîtront alors, issues de la rencontre du national avec l'international. La vocation internationale deviendra elle-même caractère national. Dans un tel cadre, les contradictions internes se résorberaient progressivement et aisément.

34. Deuxièmement, la défense du territoire sera confiée aux forces internationales de maintien de la paix. La sécurité nationale cessera dès lors d'être une obsession nationale. On ne verra plus de pays chercher constamment à enrichir leur arsenal, provoquant ainsi inévitablement chez les autres un sentiment accru d'insécurité. On ne verra plus de pays gaspiller tant de ressources humaines et naturelles pour s'armer, entreprise toujours vaine et destructrice.

35. Troisièmement, la présence des forces internationales fera naître et se développer un nouveau type de gouvernement démocratique. Obsédés par les armes, fascinés par les guerres, beaucoup d'entre nous, en effet, en sont venus à oublier que le militaire n'est qu'un instrument de défense, que sa fonction de protection ne devrait pas nécessairement en faire le seigneur et maître de la société. Une étrange et nouvelle forme de militarisme est née qui, en cherchant le gouvernement et le pouvoir en tant que substituts à la guerre, a fait échouer à la fois la défense et la politique. Dans une société neutre, protégée par des garanties internationales, les armées nationales ne seront que les instruments de la sécurité intérieure, mais elles joueront aussi, le cas échéant, un rôle essentiel dans l'intégration sociale ainsi que dans le développement économique et la reconstruction, contribuant ainsi à la prospérité de ces nouveaux havres de paix, oasis de liberté.

36. Permettez-moi de conclure en rappelant à cette Assemblée l'anniversaire d'un événement bien triste, en rapport avec le sujet du débat. C'est aujourd'hui le 5 juin, date dont l'Organisation devrait toujours se souvenir car, il y a 11 ans, elle a marqué le début d'une guerre aussi étrange que tragique.

37. Je ne fais pas seulement allusion à l'invasion israélienne de l'Egypte et de la Syrie en 1967, qui a été suivie par l'occupation du Sinaï, des hauteurs du Golan et de ce qui restait de la Palestine — Gaza et la rive occidentale du Jourdain. Le 5 juin, c'est surtout, dans les annales des Nations Unies, en ce qui concerne le maintien de la paix, la date fatidique qui rappelle la tâche combien difficile et délicate des troupes des Nations Unies, quand elles sont utilisées de façon inadéquate, dans le contexte de l'affrontement des superpuissances par le truchement d'une guerre régionale.

38. Depuis 1967, cette guerre régionale, que l'on appelle par euphémisme "la question du Moyen-Orient", a dépassé le stade où elle pouvait être endiguée et, à plus forte raison, maîtrisée. En fait, elle a pris la forme d'un état de crise perpétuelle, ponctuée par une série de guerres dont la dernière a été l'invasion de mon pays, le Liban.

39. S'il est une leçon que nous devons tirer de l'anniversaire du 5 juin, dans la perspective particulière du désarmement, c'est que les garanties internationales ainsi que les règlements de la paix, lorsqu'ils sont

négociés au sein des Nations Unies sans que celles-ci ne disposent du pouvoir exécutif suffisant, ne font que prolonger la guerre à travers le processus même de la paix.

40. La guerre du 5 juin, de par ses origines et ses multiples conséquences, est l'exemple flagrant d'un affrontement régional dans lequel les superpuissances ont, par le biais des armements, pris en otage les parties en présence, subordonnant presque entièrement les aspirations nationales aux impératifs du jeu politique international.

41. Il est peut-être encore prématuré de demander à l'histoire un jugement quant aux conditions qui ont conduit au retrait des forces de maintien de la paix à la veille du 5 juin 1967. Pourtant, les conséquences ont été telles qu'elles ne peuvent être passées sous silence dans un débat sur le maintien de la paix et le désarmement. Depuis ce temps, en effet, les Nations Unies auraient dû comprendre qu'elles ne pouvaient espérer instaurer une paix réelle si elles ne disposaient pas d'un pouvoir international réel, non pas le pouvoir de ceux qui utilisent l'Organisation, mais le pouvoir de ceux qui en ont besoin. Il est des nations dont la survie même dépend de l'Organisation internationale alors que d'autres trouvent toujours le moyen, et trouvent parfois même comme mode, de se placer dans une position de force supérieure à celle de la communauté internationale.

42. Voilà le sens, le sens véritable de notre débat actuel. Cela, et cela seul, est le rôle que nous, les petites nations, espérons voir jouer par l'Organisation mondiale lorsque nous évoquons une autorité indépendante, efficace dans le domaine du désarmement. Ce rôle devrait transcender les intérêts et les rivalités des superpuissances, grâce à la constitution d'une force permanente de maintien de la paix qui ne serve d'autre cause que les intérêts de la paix, de la justice et de l'ordre international, suscitant ainsi un nouvel ordre socio-économique dans lequel les richesses, les ressources et l'argent seront redistribués tant verticalement qu'horizontalement.

43. Tout cela peut sembler bien utopique, et c'est probablement le cas. Mais est-il, dans ce domaine, une réalisation internationale ou même une réalisation cosmique qui n'ait paru utopique lorsqu'elle nous a été proposée pour la première fois ? Notre aspiration même à la paix, pourtant si naturelle, n'est-elle pas elle aussi utopique ? Et que dire de notre incessante aspiration à la justice internationale, à l'égalité dans l'indépendance et l'exercice de la liberté ?

44. Tout au long de ce débat, il a régné une atmosphère d'irréalité. On avait le sentiment que les réalités les plus cruelles : destructions, tragédies, massacres, catastrophes, cataclysmes, étaient toutes ramenées à des abstractions statistiques, dont nous faisons un exercice intellectuel tandis que la dynamique de la guerre suivait son cours.

45. Il ne devrait pas en être ainsi, et il n'en sera pas ainsi, car le temps est venu où la paix aura elle aussi sa propre dynamique et imposera son propre déterminisme. Elle sera à jamais irréversible si elle trouve son

expression historique et pragmatique dans le programme d'action pour l'adoption duquel nous sommes réunis ici.

46. En effet, tenter un désarmement total et immédiat n'est pas seulement utopique, c'est aussi, probablement, un obstacle au désarmement partiel, fût-il régional, multilatéral, bilatéral ou simplement unilatéral.

47. Pourtant, une simple déclaration de neutralité, entendue et garantie par la communauté internationale, peut aussi représenter, pour les petites nations, le premier vrai pas sur le long chemin de la paix perpétuelle.

48. Un tel pragmatisme historique doit être notre suprême message.

49. M. SHEVEL (République socialiste soviétique d'Ukraine) [*interprétation du russe*] : Permettez-moi de joindre aux nombreuses félicitations qui vous ont été adressées, Monsieur le Président, celles de la délégation ukrainienne, à l'occasion de votre élection au poste important de président de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Nous sommes persuadés que vous vous acquitterez parfaitement de votre tâche si difficile et si lourde de responsabilités.

50. Le débat qui se déroule à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement confirme de manière convaincante que la tâche la plus pressante, dont la solution répondrait aux intérêts de la détente et de la paix universelle et par conséquent aux intérêts vitaux de toutes les populations de notre planète, demeure la limitation de la course aux armements et le passage à un désarmement véritable.

51. Quelle que puisse être l'importance de tel ou tel autre problème contemporain, il n'est pas de tâche plus importante et qui affecte autant le destin de chaque homme vivant sur la terre que la réalisation d'un désarmement authentique. Arrêter la course effrénée aux armements, c'est s'engager à réduire la menace d'une guerre mondiale thermonucléaire. Inverser la course aux armements, c'est annoncer le passage sur la voie qui conduira sûrement à l'élimination radicale de cette menace.

52. C'est précisément maintenant que la situation dans le monde est déterminée par le passage à la détente internationale qu'il est devenu possible dans la pratique de commencer à résoudre ce problème difficile et complexe. On comprend donc que le succès de la session extraordinaire dépende de tous les Etats, car il n'est pas de peuple qui ne souhaite voir cesser la course aux armements et s'instaurer le désarmement.

53. Le fardeau de la course aux armements devient de plus en plus écrasant pour les peuples. Tous les pays, grands ou petits, s'y trouvent entraînés, qu'ils soient en développement ou développés. La menace pour la survie de l'humanité pèse d'un lourd fardeau sur les peuples, freinant ainsi leur progrès social et leur évolution vers le bien-être.

54. Dans les documents préparés à l'intention de la présente session, il est dit, à juste titre, que le désarmement permettrait de transférer de vastes ressources à des utilisations pacifiques, de relever, par exemple, le

niveau de consommation personnelle en biens et en services, d'augmenter les investissements dans des entreprises et des équipements nouveaux, d'élargir l'activité du bâtiment, d'améliorer la vie des habitants des villes, d'accroître sensiblement le niveau de l'éducation, de la santé, de la sécurité sociale et de favoriser l'épanouissement de la science et de la culture. Il existe probablement des pays qui n'ont pas à faire face à ces problèmes de développement économique et social.

55. Notre Etat socialiste dépense pour la défense exactement autant qu'il est nécessaire pour garantir une sécurité fiable et pour pouvoir, avec les pays socialistes frères, défendre les acquisitions du socialisme. Mais nos peuples ressentent le désir impérieux de canaliser les ressources dont ils sont actuellement privés vers des réalisations constructives. C'est précisément ce désir qui dicte les efforts constants de l'Union soviétique et des autres pays socialistes en faveur de mesures véritables de désarmement allant jusqu'au désarmement général et complet. Le socialisme et la paix sont inséparables. C'est ce qu'a souligné récemment M. Leonid Brejnev, lorsqu'il a dit : "Pour nous la défense de la paix est la défense du socialisme, la défense d'un avenir brillant pour l'humanité tout entière."

56. Aux côtés des pays socialistes, un large front d'Etats épris de paix, notamment ceux qui ont surmonté le retard hérité de leur passé colonial, se déclarent pour le désarmement, comme la discussion de la présente session nous en a donné la démonstration.

57. Qui s'oppose, dès lors, aux peuples épris de paix qui défendent avec fermeté la cause du désarmement ?

58. La course aux armements est stimulée par cette sinistre alliance des militaristes et des monopoles qui tirent d'immenses bénéfices de la fabrication des armes. C'est ce qu'on a coutume d'appeler le complexe militaro-industriel.

59. Ce sont précisément les activités de ce complexe militariste qui pourraient provoquer une nouvelle escalade dans la course aux armements, dans les décennies à venir. Un exemple frappant de cette influence est donné par la récente décision des pays de l'OTAN d'augmenter leurs armements et par la résistance de certains milieux, leur refus de renoncer définitivement à leurs plans de fabrication et de déploiement en Europe occidentale de l'arme à neutrons. Les armes à neutrons sont, avant tout, des armes dirigées contre l'homme. Elles sont, non seulement meurtrières par nature, mais elles peuvent aussi constituer le véritable détonateur d'une guerre nucléaire.

60. Il existe dès maintenant des indices d'après lesquels les plans américains de fabrication des bombes à neutrons suscitent de l'intérêt à l'égard de ce genre d'armes dans d'autres Etats et, au premier chef, dans les pays de l'OTAN. Cependant, cela risquerait d'affaiblir considérablement les efforts déjà difficiles visant à réduire mutuellement le niveau d'armes nucléaires et à empêcher une catastrophe nucléaire. Cela se passe en un moment où, ici, à la présente session, les représentants des pays de l'OTAN prononcent des discours pacifiques en faveur du désarmement.

61. Le plan de fabrication de l'arme à neutrons et son déploiement dans les arsenaux militaires ont suscité une puissante vague de protestations dans laquelle se fait particulièrement entendre la voix des peuples, notamment celle du peuple ukrainien. Les impérialistes et leurs chantres idéologiques cherchent à attribuer les protestations massives contre la bombe à neutrons à une sorte de campagne de propagande. Vos efforts ne réussiront pas, messieurs ! Le puissant mouvement de protestation contre les armes à neutrons s'explique avant tout par le fait que les peuples épris de paix apprécient hautement leur droit à la vie. Le peuple ukrainien, en l'occurrence, a perdu, au cours de la dernière guerre, un sixième des siens, soit 5 millions d'hommes. Il n'est donc pas animé par des desseins de propagande, mais par le désir de garantir ce droit à la vie à la génération actuelle et aux générations futures. Ne pas entendre les protestations que les peuples élèvent contre la fabrication des armes à neutrons, c'est assumer une très lourde responsabilité devant l'histoire.

62. Bien entendu, les adversaires du désarmement ne se trouvent pas seulement sur le continent américain ; on en trouve aussi en Europe et en Asie. Mais, où qu'ils se trouvent, ils s'opposent à la réalisation d'accords sur les mesures pratiques pour limiter les armements et pour assurer le désarmement ; où qu'ils se trouvent, ils s'efforcent de faire régner un climat de crainte et d'hostilité au moyen d'une campagne mensongère contre l'Union soviétique et le socialisme.

63. J'en veux pour preuve les allégations calomnieuses lancées par l'une de ces sources, laquelle prêche la doctrine erronée de l'inéluçabilité de la guerre, et les efforts qu'elle déploie pour susciter, parmi les peuples du monde, des sentiments de scepticisme et de fatalisme, afin d'affaiblir leur lutte pour promouvoir la détente et assurer le désarmement. Entre-temps, ces nouveaux champions des pays petits et moyens, se cachant derrière l'écran de fumée de la prétendue lutte contre l'hégémonisme, intensifient leur potentiel militaire, avancent des revendications territoriales à l'égard des Etats voisins, essaient d'attiser les foyers de conflits internes et cherchent à dresser les uns contre les autres des peuples voisins. Il n'est guère surprenant que cette politique maléfique jouisse du soutien des "faucons" occidentaux, puisqu'elle soutient leurs efforts pour faire échouer le progrès vers une détente accrue et vers le désarmement et pour maintenir des situations de conflit dans le monde.

64. Je voudrais souligner ici que l'affermissement de la détente que l'Union soviétique, les autres pays socialistes, les peuples épris de paix et les forces éclairées du monde occidental préconisent au prix de grands efforts ne saurait se concevoir si l'on ne freine pas la course aux armements et si l'on ne progresse pas vers un désarmement véritable. C'est dans ce contexte que se décide actuellement la question essentielle de savoir comment évoluera ultérieurement la situation internationale, et c'est là qu'est menée la lutte décisive.

65. C'est avec toute son autorité et toute sa force que la communauté socialiste œuvre pour un désarmement allant jusqu'au désarmement général et complet, pour

une plus grande normalisation des relations entre Etats et pour une paix durable sur la terre.

66. On se souviendra que, le 25 avril dernier, le Secrétaire général du Comité central du parti communiste, président du Présidium du Soviet suprême de l'Union soviétique, M. Brejnev, a avancé un programme contenant un certain nombre de mesures importantes en vue d'arrêter complètement toute nouvelle augmentation quantitative et qualitative des armements et des forces armées des Etats possédant un grand potentiel militaire et permettant de réduire ce potentiel par la suite [voir A/S-10/11].

67. Ces mesures, on le sait, prévoient la cessation de la fabrication de tous les types d'armes nucléaires, la cessation de la fabrication et l'interdiction de tous les autres types d'armes de destruction massive, la cessation de la mise au point de nouveaux types d'armes classiques d'une grande capacité de destruction, la promesse des membres permanents du Conseil de sécurité et des pays qui leur sont liés par des accords militaires de ne pas étendre leurs forces armées et de ne pas accroître leurs armements classiques.

68. Le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, M. A. Gromyko, a soumis à la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale une proposition de l'Union soviétique portant sur les "moyens pratiques d'arrêter la course aux armements" [A/S-10/AC.1/4].

69. La délégation de la RSS d'Ukraine, de concert avec d'autres délégations, appuie pleinement les propositions réalistes et les mesures pratiques et constructives que contient cet important document, et elle encourage la mise en train rapide des discussions nécessaires et sérieuses que la question exige pour réaliser, dans le domaine du désarmement, ce progrès que les peuples attendent depuis si longtemps.

70. Il convient de souligner que la session extraordinaire a été saisie de propositions concrètes et réalistes sur l'organisation et le fond des négociations destinées à mettre fin à la course aux armes nucléaires. Ces propositions tiennent dûment compte des idées avancées tant au cours de sessions précédentes qu'à la session actuelle sur le désarmement nucléaire. On prévoit, par exemple, un processus graduel de désarmement nucléaire, et on prévoit également — ce qui revêt la plus grande importance — de convenir de l'ampleur que chaque puissance nucléaire accordera au processus de désarmement nucléaire à chacune de ces étapes, compte tenu du niveau de son potentiel nucléaire militaire. N'a-t-on pas entendu dans cette enceinte des représentants prendre parti contre le désarmement nucléaire sous prétexte que les Etats nucléaires ne disposent pas, selon eux, d'un potentiel nucléaire égal. La façon dont cette question est traitée dans le document soviétique permet d'éliminer cet obstacle au début des négociations et dans les phases ultérieures.

71. Il convient en outre de s'entendre sur les moyens de parvenir à la cessation de la fabrication des armes nucléaires, sur la manière d'assurer la réduction progressive des stocks et, enfin, sur la manière de maintenir

l'équilibre existant des forces, tout en réduisant sans cesse le niveau de la puissance nucléaire. Ce dernier élément traduit le principe général de la conduite des négociations de désarmement, à savoir ne pas porter préjudice à la sécurité de l'une quelconque des parties aux accords. Le strict respect de ce principe et le renoncement à tous les avantages unilatéraux sont la condition primordiale de l'efficacité des négociations et de la viabilité des accords à réaliser. Nous tenons à être très clairs à cet égard puisque, dans diverses déclarations prononcées à la présente session, on a fait des propositions absolument utopiques tendant à ce que certains Etats mettent en œuvre des mesures unilatérales de désarmement sans tenir compte des intérêts de leur sécurité et de l'équilibre des forces.

72. A ce propos, nous voudrions également souligner que le désarmement nucléaire doit aller de pair avec le principe du non-recours à la force, lequel est devenu une règle du droit international. On sait qu'un projet de traité à cet égard est actuellement à l'examen aux Nations Unies<sup>1</sup>. Une décision de l'Assemblée générale existe également [résolution 31/9]. En l'absence de cet ensemble de facteurs, tout agresseur en puissance pourrait se livrer à la provocation en utilisant des armes classiques, et plusieurs représentants ont déjà fait remarquer que cette situation serait inadmissible.

73. L'Assemblée générale a déjà examiné une proposition tendant à ce que les Etats prennent des mesures bilatérales et multilatérales destinées à prévenir le risque d'une guerre nucléaire. Selon cette proposition, par exemple, tous les Etats devraient agir de manière à empêcher l'apparition de situations susceptibles d'engendrer des affrontements armés, et les Etats nucléaires devraient faire preuve de retenue dans leurs relations mutuelles et se montrer disposés à négocier en vue de régler leurs divergences. Il serait sans doute très utile aussi que toutes les puissances nucléaires concluent des accords afin de prévenir l'utilisation accidentelle ou non autorisée des armes nucléaires. Ces propositions, comme certaines autres, ont été présentées dans le projet de résolution sur la prévention du danger d'une guerre nucléaire soumis par la délégation soviétique à la trente-deuxième session de l'Assemblée générale<sup>2</sup>. La délégation de l'Ukraine estime que les principaux éléments de ce projet devraient être reflétés dans le document final de la présente session extraordinaire puisqu'ils ont un rapport direct avec l'ordre du jour et les objectifs de cette session.

74. Une importante mesure destinée à écarter le danger d'une guerre nucléaire réside dans l'interdiction d'une expansion des armes nucléaires dans le monde. Chacun est conscient du danger que représente pour la paix l'apparition d'armes nucléaires en Israël ou en Afrique du Sud, pays qui ont déchaîné des conflits

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente et unième session, Annexes, point 124 de l'ordre du jour, document A/31/243, annexe.

<sup>2</sup> Ibid., trente-deuxième session, Annexes, point 127 de l'ordre du jour, document A/32/242, annexe II.

aigus. Cette seule perspective ne peut cependant pas justifier l'attitude des Etats — dont certains Etats en développement — qui, pour des raisons diverses, s'opposent aux mesures internationales destinées à empêcher la prolifération des armes nucléaires, affirmant que ces mesures ont un caractère discriminatoire et font obstacle aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Cette question, à notre avis, exige une attitude de sagesse; il faut comprendre que le transfert sans contrôle de matériels nucléaires augmente le danger de fuites à des fins militaires et, par conséquent, constitue un encouragement pour ceux qui aspirent à la possession des armes nucléaires et qui se cachent derrière les autres pour essayer d'utiliser leurs capacités nucléaires à des fins d'agression. C'est précisément ainsi que se comportent Israël et l'Afrique du Sud, pays qui, en outre, collaborent l'un avec l'autre dans le domaine nucléaire.

75. A la présente session, une importante déclaration a été faite par l'Union soviétique [5<sup>e</sup> séance] selon laquelle celle-ci n'emploiera jamais d'armes nucléaires contre les Etats qui ont renoncé à la fabrication et à l'acquisition de ces armes et qui n'en ont pas sur leur territoire. Une importance égale s'attache à la proposition soviétique tendant à conclure un accord sur la non-installation d'armes nucléaires sur les territoires d'Etats où il n'y en a pas à l'heure actuelle. Nous estimons que cet accord pourrait constituer un pas vers l'élimination complète de ces armes, plus tard, de territoires étrangers. Nous demandons aux autres puissances nucléaires d'adopter la même attitude en suivant l'exemple de l'Union soviétique.

76. De nombreux orateurs ont déjà relevé l'importance qui s'attache à la cessation complète des essais d'armes nucléaires. La délégation de la République socialiste soviétique d'Ukraine constate avec satisfaction que, grâce aux importantes initiatives prises par l'Union soviétique en ce domaine, il existe des possibilités réelles d'achever favorablement les négociations, entre l'Union soviétique, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, sur l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires.

77. Bien entendu, il est depuis longtemps nécessaire de détruire de manière radicale et d'un seul coup les armes chimiques, comme on l'a fait pour les armes biologiques. La délégation ukrainienne prend une part active, lors des sessions ordinaires de l'Assemblée générale, à l'élaboration de projets de résolution destinés à assurer un accord aussi rapide que possible sur cette importante question. Nous pensons que le document que doit adopter la session extraordinaire doit comporter un appel à l'accélération des négociations sur ce sujet.

78. A l'heure actuelle, dans le cadre des négociations sur l'interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types et de nouveaux systèmes d'armes de destruction massive, menées avec l'assistance d'experts, il s'amorce une possibilité de conclure un accord séparé interdisant les armes radiologiques. C'est une bonne chose, mais cet accord ne saurait se substituer à un traité dont les parties s'engageraient à ne pas mettre au point

de nouveaux types et de nouveaux systèmes d'armes de destruction massive. Ce traité, lui aussi, est nécessaire, à notre avis.

79. Etant donné la détente politique, il est possible maintenant de résoudre un autre problème qui n'est pas dénué d'importance: l'arrêt de la fabrication de nouveaux types d'armes classiques à grande capacité de destruction, de même que la renonciation à l'augmentation des armées et à l'intensification des armements classiques des Etats membres permanents du Conseil de sécurité et des pays qui leur sont liés par des accords militaires. Ces mesures s'appliquent aux armements de type classique. Du reste, le fait que des propositions aient été faites apporte un démenti aux allégations calomnieuses selon lesquelles l'Union soviétique et les autres pays socialistes ne recherchent pas la fin de la course aux armes classiques. La session extraordinaire actuelle de l'Assemblée générale doit donner une impulsion nouvelle aux négociations portant sur ce domaine qui affecte tous les peuples du monde sans exception. On sait en effet que 80 p. 100 des dépenses militaires mondiales sont affectés aux armes de type classique.

80. Nous voudrions aussi attirer l'attention sur le fait que les nouveaux types d'armes classiques, qui apparaissent maintenant et qui sont dotés d'une grande capacité de destruction, possèdent souvent les mêmes caractéristiques que certains types d'armes de destruction massive. C'est pourquoi la nouvelle proposition de l'Union soviétique d'arriver à un accord sur la cessation de leur mise au point est des plus opportunes.

81. Malheureusement, la proposition sur la réduction des budgets militaires, présentée dès la vingt-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies<sup>3</sup>, s'est embourbée dans la rhétorique et dans des arguments de nature scolastique concernant les structures budgétaires, leur comparabilité, etc. Nous pensons que les nouvelles propositions faites par l'Union soviétique, tendant à ce que les Etats dotés d'un grand potentiel économique et militaire — et avant tout les membres permanents du Conseil de sécurité — conviennent de réduire leurs budgets militaires respectifs, non pas en pourcentages mais en chiffres absolus, contribueraient à aborder de manière pratique la réduction des budgets militaires et à transférer les fonds libérés à des fins de développement.

82. Comme il a déjà été noté à la présente session, bien des négociations sur le désarmement ont lieu actuellement, notamment des pourparlers sur l'Europe centrale. Ainsi, il existe maintenant un certain mécanisme de négociation, et qui fonctionne. Nous pensons que, dans l'ensemble, ce mécanisme a fait ses preuves et nous nous opposons aux propositions tendant à le mettre de côté ou à lui faire subir des modifications injustifiées.

83. Avec un certain nombre d'autres Etats Membres des Nations Unies, la délégation de l'Ukraine attache la plus grande importance à la convocation d'une conférence mondiale du désarmement, forum universel qui

<sup>3</sup>Ibid., vingt-huitième session, Annexes, point 102 de l'ordre du jour, document A/9191.

pourrait adopter non pas des recommandations, mais des décisions de nature obligatoire. Nous constatons avec satisfaction que la proposition faite par les pays de la communauté socialiste de convoquer une conférence mondiale du désarmement a créé un climat favorable à la convocation de la présente session extraordinaire. Nous espérons que cette session examinera de la façon la plus minutieuse la question de la date de la conférence mondiale du désarmement.

84. La nouvelle Constitution de la République socialiste soviétique d'Ukraine, adoptée en avril dernier, érigé en normes d'Etat les principes de paix de la politique étrangère léniniste et le désir de réaliser le désarmement général et complet.

85. Parlant dans sa circonscription, le 4 avril dernier, le Premier Secrétaire du Comité central du parti communiste d'Ukraine, membre du Politburo du parti communiste central, M. Shcherbitsky, a souligné la nécessité de poursuivre activement et avec persévérance une politique étrangère destinée à renforcer les fondations de la paix universelle sur la terre et à assurer les conditions du travail pacifique du peuple soviétique.

86. Notre peuple fera tout son possible pour arrêter la course aux armements, pour l'inverser, pour passer au désarmement et pour éliminer la menace d'une nouvelle guerre, non seulement pour la génération actuelle, mais pour les générations à venir.

87. Qu'il me soit permis d'exprimer la conviction que le travail de la session extraordinaire actuelle de l'Assemblée générale, ainsi que la coopération de toutes les délégations au cours de cette session seront le gage d'une solution heureuse de ce problème vital qui intéresse tous les peuples de notre planète.

88. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le Premier Ministre de l'Australie. J'ai le vif plaisir de souhaiter la bienvenue à Son Excellence M. Malcolm Fraser; je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

89. M. FRASER (Australie) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, cette session extraordinaire, sous votre éminente direction, a déjà donné des raisons d'espérer qu'une attitude plus réaliste et plus pratique à l'égard du désarmement se profile.

90. On pensait jadis qu'il suffisait que les hommes de bonne volonté se réunissent et expriment ensemble leur désir de paix pour que la paix règne, littéralement du jour au lendemain. On pensait même qu'il suffirait que nous taisions les réalités brutales des conflits pour que nos esprits soient plus réceptifs à la paix.

91. L'expérience montre que les nations ne déposeront pas les armes, qu'elles n'abandonneront pas leurs ambitions au seul nom de l'idéalisme. Il arrive trop souvent que les nations cherchent la paix, mais exclusivement à leurs propres conditions. Il arrive trop souvent qu'elles soient prêtes à négocier, mais exclusivement à leurs conditions. Il arrive trop souvent qu'elles souhaitent un règlement, mais exclusivement à leurs propres conditions. Manifestement, l'idéalisme ne suffit pas. Je dirai même que l'idéalisme dissocié de la réalité est vain, voire dangereux. Trop souvent les grandes espérances des

décennies passées se sont transformées en sang et en cendres résultant de la guerre.

92. Les problèmes qui se posent sont considérables. Parvenir à un désarmement global d'une manière efficace et constructive, c'est une tâche redoutable. Le spectre qui nous hante aujourd'hui est celui d'un monde armé comme il ne l'a jamais été. Son arsenal d'armes dépasse le montant total de toutes les armes employées dans l'histoire de l'homme. Il est tragique que, de par le monde, des gouvernements conscients de leurs responsabilités se croient obligés de consacrer d'immenses sommes aux armements. Certains pays consacrent aux armements beaucoup plus que leurs besoins légitimes en matière de défense ne le justifieraient. Dès lors, l'appareil de défense se mue en un intérêt solidement acquis et en vient à faire tellement partie intégrante de l'économie nationale que le réduire sensiblement risque de causer de graves problèmes d'adaptation économique et sociale.

93. Un fait est certain : les forces qui militent contre la limitation des armements sont puissantes.

94. Nous ne pouvons espérer commencer à démanteler l'appareil militaire mondial à moins de réfléchir aux causes qui le nourrissent et le soutiennent : l'idée que des dépenses militaires accrues assurent inévitablement une plus grande sécurité nationale, indépendamment des faits objectifs; les intérêts et les ambitions égoïstes que poursuivent les nations, insouciantes des tensions et des conflits que cela risque d'engendrer; la recherche d'un statut national qui est encore à l'origine de l'attitude de bien des Etats; les tentatives d'exploiter la faiblesse des Etats plus petits; les tentatives faites pour étendre l'influence d'une nation sur d'autres Etats, sous prétexte d'idéologie, sans se soucier de la concurrence néfaste qui pourrait s'ensuivre avec d'autres puissances. Et surtout, il y a la méfiance contagieuse qui hante les nations et la crainte qu'elle engendre. La méfiance et la crainte qui poussent les nations à augmenter leurs armements découlent bien souvent de la politique militaire des autres. Une expansion soudaine des armes, une concentration inattendue de forces militaires, l'accroissement du potentiel militaire d'un pays au-delà de ses besoins apparents de défense : voilà qui engendrent toujours des soupçons et des contre-mesures.

95. Une autre source importante de méfiance et de crainte provient de l'insécurité et l'incertitude économiques, de la crainte de ne pas avoir de débouchés ou de sources essentielles d'approvisionnement, des inégalités dans le commerce mondial, de l'exclusion de groupes, de catégories de nations d'un commerce équitable, de la misère et des privations dans de vastes régions du monde. Tous ces éléments sont en soi un terrain propice aux tensions et aux conflits. Nous ne saurions méconnaître ces sources passées et présentes d'inquiétude et de crainte. Nos efforts de désarmement seront réduits à néant si nous ne travaillons pas à éliminer ces causes économiques de mécontentement. Les négociations commerciales multilatérales cette année et les négociations sur le fonds commun envisagés nous donneront la possibilité de faire avancer notre



cause commune. Sinon, nous aurons manqué l'occasion qui nous était offerte de résoudre des tensions et des discordes fondées sur des raisons économiques.

96. Les circonstances qui alimentent les craintes et les soupçons des nations et portent préjudice à leurs relations sont innombrables. Elles conspirent toutes ensemble à créer l'absence de confiance dans un système de sécurité internationale capable de résoudre les divergences de vues entre les nations pour éviter la menace de la guerre ou la guerre.

97. Je ne minimise pas les difficultés auxquelles devra faire face cette session extraordinaire. Mais il est inconcevable que le monde devienne indifférent à son sort au point de ne même pas chercher à éliminer les causes de conflit et à limiter la production et la mise en place d'armes classiques et nucléaires. Il y a tant de besoins nationaux pressants, tant d'aspirations insatisfaites, que la conscience et la raison exigent que cesse ce gaspillage de ressources. La signification de cette session extraordinaire est qu'elle reconnaît que le désarmement est une question de direction politique, de volonté et de détermination politiques, et d'engagement et de dévouement à la cause commune. Le fait même que l'Organisation soit assemblée pour cette session extraordinaire nous permet d'espérer que nous avons en commun la volonté de limiter les armements et les dépenses militaires.

98. Nous savons que la guerre, la menace de guerre, l'anarchie et le terrorisme ne connaissent pas de frontières et qu'aucune nation, si bien placée soit-elle, ne peut se permettre de rester à l'écart de la recherche générale de paix et de sécurité internationales. Voilà pourquoi l'Australie porte un intérêt très actif à la limitation des armes et au désarmement. Comme pour d'autres petites et moyennes puissances, le sort de l'Australie peut être décidé par la lutte entre les grandes puissances. Nous attachons la plus grande importance à notre indépendance, à notre intégrité territoriale, à notre individualité, comme tous les autres pays, j'en suis sûr. Séparément, les petites et les moyennes puissances ne sont pas en mesure de décider des questions globales de guerre et de paix. Mais, ensemble, nous pouvons faire beaucoup pour favoriser un climat de coopération internationale et des mesures pratiques de limitation des armés.

99. L'Australie estime qu'une conception réaliste du désarmement passé par la limitation par étapes des armes. Il est indispensable qu'à chaque étape tous les intéressés estiment que leur sécurité n'est, à tout le moins, pas affaiblie. Autrement, les perspectives d'une limitation efficace des armements seraient anéanties. Mais nous ne devons pas nous limiter à préserver un *statu quo* précaire. Nous devons tendre à accroître la sécurité des nations. La concentration sur les techniques et les mécanismes du désarmement est importante, mais elle ne suffit pas. Nous devons faire face aux inquiétudes et aux soupçons politiques et économiques latents qui poussent les nations à s'armer. C'est seulement si nous éliminons les causes de la tension internationale que nous pourrions espérer de manière réaliste parvenir à une réduction constructive et durable des armements. Un ordre du jour pratique du désarmement

mondial doit donc partir de l'affirmation qu'il est indispensable d'accroître la confiance mutuelle entre les nations.

100. Il est donc naturel qu'en cette session notre but principal soit de convenir d'un programme réaliste et pratique d'action pour la limitation des armements et le désarmement. Le premier objectif de ce programme doit être la limitation des armes nucléaires. Il est indispensable, pour l'humanité, d'éviter la guerre nucléaire.

101. La position de mon gouvernement est claire, sans équivoque. Nous nous opposons à toute nouvelle escalade de la course aux armements nucléaires. Nous nous opposons à la prolifération des armes nucléaires. Même si nous pouvions dépendre de la technique de la terreur délicatement équilibrée entre les superpuissances pour éviter un holocauste nucléaire, notre interdépendance mutuelle et la pénurie de plus en plus marquée de nos ressources essentielles rendent évidente la vanité des sommes astronomiques consacrées aux armes nucléaires.

102. Poussées par cette conscience, les nations ont amorcé le processus lent et délibéré des négociations pour limiter la production, la distribution et l'utilisation de ces armes. Grâce à ce processus par étapes, les Etats dotés d'armes nucléaires et les Etats non dotés d'armes nucléaires ont fini par admettre qu'il était de leur intérêt commun de limiter les armes nucléaires et que des limites soigneusement négociées ne mettaient pas forcément en danger la sécurité de quelque nation que ce soit.

103. Nous devons maintenant nous fonder sur le Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires de 1963<sup>4</sup>, sur le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 1968 [*résolution 2373 (XXII), annexe*] et sur les premiers accords de 1972 entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur la limitation des armes stratégiques. Nous devons maintenant créer un climat qui limite encore les possibilités qu'ont les pays d'acquérir des armes nucléaires et qui, en fait, supprime tout motif qu'ils pourraient avoir d'en posséder. Il faut progresser dans trois domaines étroitement liés. En premier lieu, les puissances dotées d'armes nucléaires doivent prendre des mesures efficaces pour limiter et réduire leurs arsenaux nucléaires. En second lieu, il faut mettre fin à tous les essais d'armes nucléaires dans tous les milieux. Troisièmement, le système international de non-prolifération doit être renforcé.

104. Nous traitons ici du difficile problème de l'équilibre qui doit exister entre les intérêts nationaux qui sont imbriqués. Le progrès accompli dans le domaine du contrôle des armes nucléaires peut être réduit à néant si on néglige les autres domaines essentiels. L'Australie est d'avis que ces trois objectifs sont réalistes et réalisables. La session extraordinaire peut donner un véritable élan au consensus qui doit être atteint sur le contrôle des armes nucléaires en dégagant les conditions qui peuvent engendrer une confiance

<sup>4</sup>Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 480, n° 6964, p. 43).

réellement justifiée entre les Etats nucléaires et les Etats non nucléaires et entre les Etats nucléaires eux-mêmes.

105. Le premier domaine où de nouveaux progrès s'imposent est celui des pourparlers sur la limitation des armes stratégiques. Le but de ces conversations, qui est de limiter puis de réduire les armements nucléaires des superpuissances, tout en préservant l'équilibre nucléaire stratégique, est dans l'intérêt de tous. Si ces pourparlers n'avancent pas, les perspectives d'arrêter la prolifération des armes nucléaires seront assombries, car certains Etats ne sont pas disposés à abandonner leur option sur la possession d'armes nucléaires tant que les superpuissances n'auront pas réduit leurs arsenaux. Aussi longtemps que les armes classiques seront maintenues à leurs niveaux actuels, les armes nucléaires constitueront un élément essentiel de l'équilibre stratégique global.

106. Tenant compte de cette situation, toute perspective d'instabilité causée par une partie obtenant des avantages aux dépens d'une autre porterait atteinte aux prémisses fondamentales de coopération entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Cela nuirait aussi gravement à la confiance internationale dans les pourparlers sur la limitation des armes stratégiques et assombrirait les perspectives d'un contrôle des armes nucléaires. Au fur et à mesure que la confiance dans ces négociations grandira, elle ouvrira la porte à des réductions des arsenaux nucléaires. Nous espérons que, finalement, ces pourparlers mèneront à des négociations impliquant tous les Etats dotés d'armes nucléaires. Il s'agit de négociations qui se poursuivront nécessairement sur une longue période de temps.

107. Un objectif urgent et réalisable dans un avenir plus immédiat est la cessation des essais d'armes nucléaires dans tous les milieux et par tous les Etats. Il est regrettable que nous n'ayons pas encore un traité d'interdiction complète et que même le traité d'interdiction partielle des essais n'ait pas encore reçu un appui universel. A chacune des sessions de l'Assemblée générale, l'Australie a insisté pour obtenir un large consensus contre tous les essais nucléaires et, à la session de l'année dernière, nous avons coparrainé la première résolution unique adoptée par l'Assemblée demandant une interdiction complète des essais [résolution 32/78]. Ce fut là une expression importante de l'opinion internationale. Il ne faut pas la négliger; elle doit maintenant être traduite en mesures concrètes.

108. L'Australie se félicite des négociations actuellement en cours entre les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne sur un traité d'interdiction complète des essais et elle espère qu'il sera bientôt conclu. Il est certain qu'un tel accord constituerait un obstacle tant à l'expansion des arsenaux nucléaires existants qu'à une nouvelle prolifération des armes nucléaires. Un tel traité ferait courir à tout pays qui commencerait ou continuerait des essais nucléaires le risque de se trouver isolé et d'être blâmé par la communauté internationale. Ce traité pourrait être renforcé par un accord international de mettre fin à la production des matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires. Nous pensons que cette question devrait faire l'objet de discussions, dans un proche avenir, entre les Etats possesseurs

d'armes nucléaires et devrait être inscrite dans le programme d'action.

109. Le troisième élément essentiel de la limitation des armes nucléaires est la prévention de l'acquisition d'armes nucléaires par de nouveaux pays, ce qui met en question notre sécurité à tous. La prolifération engendre la prolifération, causant une instabilité et un risque accru pour tous.

110. Comment pouvons-nous mettre un terme à la prolifération des armes nucléaires? Là encore, il faut un processus difficile de négociations internationales pour trouver les moyens d'arrêter la prolifération, tout en protégeant les intérêts légitimes. Nous devons créer des obligations contractuelles et, parallèlement, former l'opinion mondiale afin qu'elle soit en mesure de prévenir l'acquisition de ces armes et d'empêcher que les matières nucléaires soient détournées de leurs objectifs pacifiques.

111. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a été le premier pas important vers la réalisation de ces objectifs. Quelles que soient ses lacunes, c'est le seul instrument international complet qui soit dirigé contre la prolifération. L'adhésion à ce traité est une preuve importante de l'engagement pris par les puissances non nucléaires à l'égard de la non-prolifération. Plus de 100 Etats sont désormais parties à ce traité. L'Australie demande de façon pressante qu'il soit universellement accepté. Ce traité repose sur un compromis triangulaire dont chaque élément doit être respecté: par les puissances nucléaires en progressant dans la voie menant au désarmement nucléaire, par les puissances non nucléaires en ne se procurant pas d'armes nucléaires et par tous les pays en coopérant au développement pacifique de l'énergie nucléaire avec des garanties efficaces. En même temps, les Etats qui renonceront aux armes nucléaires devront recevoir l'assurance que leur sécurité ne s'en trouvera pas compromise.

112. On se demande si la résolution 255 (1968) du Conseil de sécurité protège suffisamment les Etats non nucléaires qui sont parties à ce traité contre la menace ou l'emploi d'armes nucléaires. De l'avis de l'Australie, ces assurances doivent être à nouveau prodiguées et renforcées. Nous nous félicitons donc des engagements pris récemment par les Etats dotés d'armes nucléaires quant au non-emploi des armes nucléaires. Nous apprécions la déclaration du Premier Ministre du Royaume-Uni qui a dit que son pays est prêt, avec les autres puissances nucléaires, à donner des assurances permanentes, fermes et de grande portée aux Etats non nucléaires [14<sup>e</sup> séance].

113. Il faut aussi garantir aux Etats non dotés d'armes nucléaires l'accès à la technologie nucléaire à des fins pacifiques. Si nous voulons faire face aux besoins mondiaux d'énergie et favoriser le développement économique et social, l'énergie nucléaire à des fins pacifiques s'impose. Le problème est de trouver les moyens de développer encore l'énergie nucléaire sans compromettre les objectifs de non-prolifération. L'Australie est mêlée de très près à cet effort.

114. Tout d'abord, mon gouvernement a décidé l'année dernière d'exploiter de nouvelles mines et d'exporter l'uranium australien pour fournir, à des prix raisonnables, les approvisionnements en combustibles aux pays qui en ont besoin. Du fait de notre préoccupation de non-prolifération, nous avons décidé que nos exportations d'uranium aux Etats non dotés d'armes nucléaires se limiteront à ceux qui sont parties au traité sur la non-prolifération et, par conséquent, respectent les exigences posées par l'Agence internationale de l'énergie atomique et les conditions des traités bilatéraux spéciaux.

115. En second lieu, nous prenons une part active au Programme international d'évaluation du cycle du combustible nucléaire qui a été lancé l'année dernière. Ce programme est particulièrement consacré à la question du développement de l'énergie nucléaire d'une manière compatible avec les objectifs de non-prolifération. Elle pourrait avoir pour résultat, par exemple, la mise sous contrôle international des éléments sensibles du cycle du combustible nucléaire.

116. L'Australie croit que, de cette manière, nous pourrions contribuer à établir un climat de confiance qui favorisera un commerce mutuel stable et une coopération internationale plus étroite sur les questions nucléaires. Notre souci premier est d'assurer toutes les nations, y compris celles qui ne sont pas parties à nos contrats de vente d'uranium, que notre uranium et toutes les matières qui en sont dérivées seront utilisés uniquement à des fins pacifiques. Il est préférable d'avoir un commerce et une coopération nucléaires dans la confiance, avec des garanties efficaces, que des échanges paralysés par la crainte et la suspicion. Nous escomptons des accords de coopération qui sont essentiels pour la confiance et un monde nucléaire plus sûr.

117. Bien que nous ayons fait des progrès modestes dans la limitation des armes nucléaires, le résultat de nos efforts pour limiter les armes classiques a été décevant. En fait, le niveau des armements de type classique continue à monter.

118. C'est dans l'établissement d'une confiance bien fondée que nous plaçons tous nos espoirs de ralentir, puis d'inverser la croissance du niveau des armes classiques. Nous avons besoin de méthodes qui, limitées et spécifiques dans leur portée, soient pratiques, réalisables et contribuent à la sécurité à un niveau d'armement plus bas.

119. Des propositions ont été avancées tendant à réduire les budgets militaires. L'Australie soutient, en principe, ces propositions si elles s'effectuent d'une manière qui ne déstabilise pas le monde ou ne crée pas de nouvelles tensions.

120. Il faut surmonter les problèmes pratiques qui consistent à définir et à mesurer les dépenses militaires et à établir le mécanisme de vérification de toutes les réductions qui auront été convenues. Tout cela demande un examen sérieux et mon gouvernement a récemment fait savoir au Secrétaire général qu'il était prêt à soumettre son budget de la défense à une analyse dans le cadre d'un projet pilote sur les budgets militaires. Toute

réduction significative dans les budgets militaires pourrait dégager pour le développement économique et social les ressources substantielles qui font cruellement défaut.

121. Nous soutenons la proposition des pays nordiques que le Secrétaire général entreprenne une étude importante sur tous les aspects des rapports entre le désarmement et le développement [A/S-10/1, vol. V, document A/AC.187/80].

122. L'Australie accorde une certaine valeur à l'idée de la limitation régionale des armements. Elle pourrait contribuer à la stabilité. L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est préconise une zone de paix, de liberté et de neutralité. Cette proposition a eu pour effet de diminuer la possibilité de concurrence entre les grandes puissances dans cette région du monde.

123. L'idée de faire de l'océan Indien une zone de paix et les discussions actuelles entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur les limitations militaires mutuelles dans l'océan Indien sont de nouveaux exemples de cette conception régionale.

124. Tout accord conclu entre les superpuissances doit renforcer la sécurité apportée par toutes les alliances et tous les accords actuels, sinon il ne pourra qu'accroître les soupçons et aviver les tensions.

125. Une vérification efficace est indispensable pour créer la base de confiance sur laquelle doit nécessairement reposer la limitation des armements ou le désarmement. La limitation des armes sans vérification serait dépourvue de sens. Les besoins et moyens de vérification précis dépendront de la nature et de la portée des accords en question. Mais les objectifs sont clairs.

126. La vérification doit : protéger la sécurité des Etats qui acceptent les limitations convenues, permettre raisonnablement de compter que toute violation pourrait être rapidement détectée, empêcher au maximum toute violation des conditions convenues et fournir le mécanisme pour faire face aux violations ou aux abus. Dans la mesure où la vérification pourrait être exercée sous contrôle international, la confiance s'en trouverait accrue.

127. Diverses propositions ont été avancées pour faciliter la cause de la vérification. J'ai particulièrement noté la proposition du Président de la République française visant à créer une agence internationale de surveillance par satellite [3<sup>e</sup> séance]. C'est une idée intéressante méritant d'être étudiée de manière constructive.

128. Des dispositifs adéquats de vérification sont indispensables pour un traité d'interdiction généralisée des essais. A cet égard, l'identification des petits essais souterrains pose le plus grand problème. Etant donné notre position géographique et nos connaissances techniques, l'Australie serait bien placée pour participer à la surveillance de l'application de ce traité par des moyens sismiques. Nous pourrions bien entendu coopérer à la réalisation de ces objectifs.

129. Un objectif essentiel de la session extraordinaire est de passer en revue l'efficacité des mécanismes internationaux de désarmement actuels. Ces mécanismes ont

évolué avec le temps et, dans les situations nouvelles où nous sommes, il faut les rendre plus efficaces et plus représentatifs. L'Assemblée devra s'appuyer sur l'expérience acquise par les organismes de désarmement existants.

130. A notre avis, la structure à trois niveaux doit être maintenue : la Première Commission de l'Assemblée générale doit rester l'instance consultative et délibérante chargée de la responsabilité générale des efforts de désarmement; la Conférence du Comité du désarmement doit être maintenue sous son nom ou sous un autre, pour la négociation d'accords multilatéraux spécifiques; et le Centre des Nations Unies pour le désarmement doit s'acquitter des fonctions de secrétariat. Cependant, chacun de ces organismes doit être modifié.

131. Dans le cas de la Conférence du Comité du désarmement, si son caractère fondamental doit être maintenu, en tant qu'organisme de négociation compact mais représentatif, avec une composition bien définie, s'il doit continuer à travailler par consensus, il faut lui apporter cinq changements principaux. Ces changements permettront de renforcer son rôle dans la période d'activité intense qui, nous l'espérons, va suivre la présente session.

132. Premièrement, la Conférence doit jouir de la confiance de la communauté internationale, y compris toutes les puissances nucléaires. Une des faiblesses principales de la Conférence a été l'absence, dans ces délibérations, de deux de ces puissances. Nous souhaiterions que cette lacune soit comblée.

133. Deuxièmement, elle devrait avoir une composition reflétant une plus large gamme d'intérêts géographiques, politiques et de sécurité. Sa structure et sa composition sont liées de trop près au contexte européen et une modeste augmentation de sa composition actuelle la rendrait plus représentative. Cela pourrait se faire en y incluant des Etats extérieurs à l'Europe qui ont montré leur intérêt actif pour les questions de limitation des armements et de désarmement. Pour sa part, l'Australie est prête à participer à une Conférence modifiée.

134. Troisièmement, tout en reconnaissant les obligations particulières des Etats nucléaires, nous estimons que la Conférence ou son successeur ne devraient pas être soumis à la volonté déterminante de ces Etats et que des changements dans le système de coprésidence s'imposent.

135. Quatrièmement, les liens entre la Conférence et l'Assemblée générale devraient être renforcés pour qu'elle réagisse mieux à une plus grande gamme de vues.

136. Cinquièmement, enfin, il faudrait permettre aux Etats non membres de participer aux groupes de travail et aux réunions appropriés.

137. Bien des Etats ont des connaissances dans tel ou tel domaine de la limitation des armements ou du désarmement et cette expérience devrait pouvoir être utilisée.

138. L'Australie croit également que le Centre des Nations Unies pour le désarmement doit être renforcé. Outre son rôle de secrétariat, il a un rôle important à

jouer auprès de l'opinion publique pour lui faire comprendre l'importance de la limitation des armes et du désarmement.

139. En fin de compte, les gouvernements souverains ont le droit absolu de défendre leurs peuples. Les gouvernements souverains ont le devoir absolu d'agir ainsi. Un ordre du jour réaliste pour le désarmement doit reconnaître cette simple donnée. La souveraineté nationale est vitale pour les gouvernements ici assemblés. Cependant, dans le monde nouveau que nous nous efforçons de réaliser, nous ne devons pas pousser cette idée jusqu'à l'extrême. Nous sommes trop près les uns des autres pour rester à l'abri de l'effet des actes des autres nations. Les règles de comportement sont toujours aussi importantes, elles le sont d'autant plus qu'elles renforcent la liberté d'autrui et la mienne.

140. Nous ne pouvons mener les négociations sur le désarmement dans l'isolement. Ce que nous faisons ici fait partie d'un ordre du jour international plus vaste pour réduire les causes de tension et de soupçon entre les nations, pour renforcer la confiance dans les mécanismes internationaux de règlement de différends entre Etats, pour consolider la médiation, encourager le respect du droit entre les nations, pour renoncer à l'idéologie agressive et proscrire enfin l'inhumanité de l'homme envers l'homme.

141. Bien des propositions de désarmement pourraient être mises en œuvre dans l'immédiat et établir ainsi la confiance nécessaire pour de nouvelles mesures de désarmement. Ne pourrions-nous pas dès maintenant parvenir à une interdiction générale des explosions nucléaires pour tous les Etats, dans tous les milieux, à un deuxième accord constructif sur la limitation des armes stratégiques et à un régime plus efficace de non-prolifération?

142. Si nous étions soulagés de la menace oppressante d'une guerre nucléaire délibérée ou déclenchée par accident, tous les Etats se trouveraient encouragés à réduire leur dépendance envers des armes qui sont classiques mais dont le perfectionnement et le coût ne font que progresser.

143. Pouvons-nous espérer un jour la justice, le droit entre les Etats et une attitude qui, par étapes, permette de libérer pour le bien-être du genre humain des ressources consacrées aux armements? Bien des choses seront à notre portée si nous pouvons, par nos actes, mériter la confiance et apprendre à faire confiance.

144. Lorsque l'histoire de notre époque sera écrite, resterons-nous dans les annales comme des hommes ayant assuré la sécurité du monde ou comme des hommes qui n'ont pas compris les nécessités de notre époque?

145. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : De la part de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de l'Australie pour l'importante déclaration qu'il vient de faire.

146. M. FISCHER (République démocratique allemande) [*interprétation de l'anglais*]<sup>5</sup> : Monsieur le Pré-

<sup>5</sup>L'orateur s'est exprimé en allemand; la version anglaise de sa déclaration a été communiquée par la délégation.

sident, permettez-moi de vous adresser mes félicitations à l'occasion de votre élection à vos hautes fonctions et de vous souhaiter un grand succès. Je suis très heureux de le faire, étant donné que la République démocratique allemande est unie par des liens d'amitié à votre pays. Mes salutations s'adressent aussi au Secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, dont nous connaissons bien l'attachement personnel aux objectifs de la présente session.

147. C'est la première fois dans son histoire que l'Assemblée générale des Nations Unies consacre une session extraordinaire aux questions du désarmement. La République démocratique allemande y voit l'expression de la conscience accrue que la limitation des armes et le désarmement sont devenus la question essentielle dans les relations internationales.

148. Depuis la création des Nations Unies, la Charte a déterminé l'objectif immuable de l'Organisation : préserver les générations futures du fléau de la guerre. Les Nations Unies sont le lieu où s'échangent des vues sur les questions fondamentales et où se dessinent les grandes tendances de la vie internationale, dont le désarmement. La sincérité nous oblige à constater que les possibilités dont disposent les Nations Unies pour résoudre cette question des questions sont loin d'être épuisées. La session extraordinaire traduit le désir des peuples de voir prendre maintenant des mesures efficaces afin qu'ils puissent vivre en paix et ne périssent pas dans une guerre nucléaire. En fait, mettre un terme à la démence de la course aux armements et passer au désarmement constitue la tâche la plus pressante de l'heure. Le sort de la génération actuelle et des générations futures dépendra de sa solution. Cela impose à tous les Etats la plus grande responsabilité. Il est temps d'accepter cette responsabilité et de faire preuve de sa détermination de le faire.

149. Avec les autres Etats de la communauté socialiste, la République démocratique allemande poursuit l'objectif qui consiste à mettre en œuvre le désarmement général et complet sous contrôle international strict. Sans aucun doute, nous nous rapprocherions d'un monde sans armes si la présente session réussissait, premièrement, à mettre au point des mesures pratiques pour mettre fin à cette fatale course aux armements; deuxièmement, à se mettre d'accord sur des principes directeurs fondamentaux que devrait suivre le processus de limitation des armements et de désarmement; troisièmement, à définir des objectifs communs et des principes appelés à régir les négociations relatives au désarmement; et, quatrièmement, à préparer la voie à la convocation d'une conférence mondiale de désarmement qui serait le forum où pourraient être prises des décisions de caractère obligatoire.

150. Ces objectifs auront le soutien de la République démocratique allemande. Pour les réaliser, nous sommes prêts à coopérer avec toutes les forces. L'arrêt des armements et un désarmement graduel sont, de toute évidence, conformes à l'intérêt national du peuple de notre République, et il y a à cela de bonnes raisons. Ce qui a été créé grâce au labeur diligent et à l'intelligence des hommes ne doit plus jamais périr dans les flammes

de la guerre, mais doit être mis au service des lendemains pacifiques où chacun pourra vaquer à ses occupations sans insécurité, où les enfants pourront grandir sans inquiétude et où les jeunes ne connaîtront plus la terreur de la guerre que par les livres d'histoire.

151. En tant qu'Etat socialiste, nous avons besoin de paix et de désarmement afin de pouvoir édifier une économie efficace et assurer le progrès social et culturel de notre peuple. En tant qu'Etat socialiste, nous travaillons pour la paix parce que l'homme ne peut s'épanouir que dans la paix, dans le socialisme. La limitation effective des armements et le désarmement peuvent aussi libérer des moyens importants qui pourront servir au développement pacifique de notre pays. Cela nous ouvrirait de nouvelles possibilités de coopération pacifique et mutuellement avantageuse sur le plan international.

152. Nous tenons pour sérieux l'engagement que nous avons pris lorsque notre Etat a été fondé, il y a près de 30 ans, et que nous avons réaffirmé devant un public international, lors de notre admission à l'Organisation des Nations Unies, l'engagement de tout faire pour que jamais plus une guerre ne parte du sol de l'Allemagne.

153. Pour que les leçons de la guerre — ses horreurs et ses souffrances — restent vivantes dans l'esprit de la génération actuelle et de celles qui suivront, comme cela a été demandé à cette tribune, il nous paraît indispensable de faire l'éducation des hommes dans un esprit de paix et d'entente internationales.

154. La République démocratique allemande est située à la ligne de démarcation entre les deux groupements militaires les plus puissants du monde. Un conflit militaire en Europe centrale, qu'il se déroule au moyen d'armes classiques ou d'armes nucléaires, aurait des conséquences incalculables. Nous nous prononçons donc en faveur de mesures globales et régionales tendant à limiter les forces armées et les armements.

155. Le passage de la guerre froide à la détente, commencé au début des années 70, a nettement amélioré les relations entre Etats dotés de systèmes sociaux différents. La détente est bénéfique; elle doit donc continuer à déterminer l'évolution internationale. Ses effets se trouvent cependant sérieusement entravés par la course aux armements. A moins que nous ne parvenions à éliminer la contradiction entre la détente politique et les armements, les réalisations acquises ne pourront qu'être menacées.

156. Combien de temps encore l'humanité pourra-t-elle se permettre de gaspiller des ressources et possibilités immenses à des fins qui menacent son existence même? Karl Marx, ce penseur allemand de réputation mondiale, a dit que, sur le plan économique, les dépenses militaires reviennent, pour une nation, à jeter à l'égout une partie de son capital. La course aux armements constitue aujourd'hui un obstacle à la satisfaction des besoins élémentaires des hommes. Ce qui est plus grave encore, la course aux armements en est arrivée à un point où elle représente une menace pour la vie humaine.

157. Les chiffres terrifiants qui montrent l'ampleur croissante des dépenses militaires ont déjà été cités plus d'une fois à cette tribune. Ces chiffres sont éloquentes, et cependant ils ne donnent qu'une impression très générale du fardeau qui pèse actuellement sur l'humanité. La course aux armements assèche toutes les sources de richesses de la terre. Elle paralyse l'économie mondiale et ralentit le progrès de toute l'humanité.

158. Les pays en développement sont particulièrement affectés. Des siècles d'oppression coloniale ont laissé aux peuples de ces pays un héritage déjà suffisamment pesant. Il me suffira de citer le sous-développement et l'exploitation, l'arriération et la famine, la maladie et l'analphabétisme. Même une partie des moyens gaspillés en armements les aiderait. Nous sommes convaincus que le désarmement est indissolublement lié au développement économique en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

159. Plus large sera l'accord sur des mesures réalistes de limitation des armes et de désarmement, plus grandes seront les possibilités d'affecter de nouveaux moyens aux pays en développement pour leur permettre de résoudre leurs problèmes. Ceci répond également à l'aspiration de ces Etats en matière de droits économiques égaux et de restructuration des relations économiques internationales de manière démocratique.

160. La course aux armements s'est aujourd'hui emparée du monde entier. Il n'est donc pas possible que seules les grandes puissances parviennent à l'arrêter. Comme elle affecte tout le monde, elle est importante pour tous et ne peut être arrêtée que grâce aux efforts de tous. Les armements n'apportent aucun avantage ni à la République démocratique allemande ni aux autres pays socialistes. Au contraire, ils doivent priver leurs économies nationales de certaines ressources pour assurer une protection suffisante au travail pacifique de leurs peuples. Nous pourrions vraiment mieux utiliser ces ressources. Il est évident que la course aux armements est attisée par ceux qui en profitent. Elle est intensifiée par ceux qui se refusent à accepter les réalités politiques et territoriales.

161. Pendant que l'on discute ici de mesures destinées à mettre fin à la course aux armements, une autre rencontre a eu lieu, presque à portée d'oreille, où certains orateurs étaient les mêmes qu'à la présente session et où des décisions ont été prises sur un programme d'armement intensif à long terme.

162. Les Etats socialistes sont venus ici avec un programme constructif de limitation des armes et de désarmement qui tient compte de ce qui est, à l'heure actuelle, réalisable et nécessaire. Exiger le "tout ou rien" n'est assurément pas un bon principe en politique. Cela est particulièrement vrai d'une question aussi complexe, aussi brûlante pour tous les Etats que celle du désarmement.

163. Prévenir une guerre nucléaire mondiale représente la tâche essentielle de notre temps. Je pense que personne ne pourra le nier. Il convient donc de donner la priorité à une interdiction concertée de fabrication de tous les types d'armes nucléaires et à la réduction des stocks de ces armes.

164. L'arme à neutrons est l'épée de Damoclès de notre temps. D'abord, sa fabrication, sa mise en place en Europe occidentale augmenteraient le danger d'une guerre nucléaire. Ensuite, l'arme à neutrons est une arme offensive de destruction massive dont l'emploi serait en tout état de cause dirigé aussi contre la population civile. Et en troisième lieu, sa fabrication et sa mise en place iraient à l'encontre de la non-prolifération des armes nucléaires.

165. L'appareil de propagande des champions de l'arme à neutrons n'a rien négligé pour tromper le public afin de justifier les plans concernant ces armes. Mais cette campagne a échoué comme le prouve le mouvement massif à l'échelle mondiale. Par ce mouvement de masse, les peuples défendent le droit suprême de l'homme, le droit à la vie.

166. L'Union des Républiques socialistes soviétiques a déclaré qu'elle renoncerait à la fabrication de l'arme à neutrons si les Etats-Unis d'Amérique faisaient de même. Il s'agit là de la proposition la plus pratique qui soit, d'une déclaration sans équivoque et par conséquent d'une décision politique.

167. De plus, un projet est déposé sur la table de négociation prévoyant l'interdiction mondiale de la fabrication, du stockage, de la mise en place et de l'utilisation de l'arme à neutrons<sup>6</sup>. Qui acceptera cette responsabilité vis-à-vis des peuples et refusera ce que la vie même exige ?

168. Demander l'interdiction de la fabrication des armes nucléaires n'équivaut nullement à sous-estimer l'importance des autres mesures partielles. L'une d'elles consiste en un accord sur l'interdiction générale et complète de tous les essais d'armes nucléaires. La République démocratique allemande pense que même un accord provisoire conclu entre l'Union soviétique, les Etats-Unis et le Royaume-Uni pourrait être utile à cet effet. L'interdiction générale et complète de tous les essais d'armes nucléaires exige la participation de tous les Etats possédant des armes nucléaires. De plus, la participation générale de tous les autres Etats serait indiquée.

169. Dans le contexte de la conception de la fin de la course aux armements, il reste à l'ordre du jour les propositions que les Etats parties au Traité de Varsovie ont formulées à Belgrade afin de renforcer la détente militaire en Europe, particulièrement celle tendant à ce que les Etats qui ont participé à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe s'engagent par un traité à ne pas être les premiers à utiliser les armes nucléaires les uns contre les autres.

170. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est de la plus grande importance. Nous proposons à la session extraordinaire de l'Assemblée générale d'en réaffirmer l'universalité. La République démocratique allemande appuie également les efforts visant à créer des zones exemptes d'armes nucléaires. Il est important que l'Union soviétique ait signé le pro-

<sup>6</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Supplément n° 27, vol. II, document CCD/559.

protocole additionnel II du Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine<sup>7</sup>.

171. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires n'empêche en rien l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. La République démocratique allemande est partie à ce traité. Notre expérience indique que le traité augmente les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Quiconque affirme le contraire poursuit de toute évidence d'autres fins.

172. Sur ce plan, il y a eu des nouvelles inquiétantes sur l'intention du régime raciste d'Afrique du Sud de mettre la main sur les armes nucléaires. La neuvième session extraordinaire de l'Assemblée sur la Namibie a exigé des mesures préventives immédiates. Pour commencer, le Conseil de sécurité pourrait imposer à tous les Etats l'obligation de s'abstenir de coopérer avec l'Afrique du Sud sur le plan nucléaire. Le régime raciste devrait être invité à renoncer à la fabrication d'armes nucléaires. Nous croyons qu'il est du devoir de la présente Assemblée de déclarer que les Nations Unies n'entendent pas tolérer d'armement nucléaire de la part du régime raciste d'agression. Nous attirons l'attention sur le fait que l'Etat Israël, que les Nations Unies ont qualifié d'agresseur, cherche de son côté à devenir puissance nucléaire.

173. Nous nous opposons catégoriquement à la fabrication et à l'emploi d'armes qui chacune peuvent tuer des milliers ou même des millions de personnes par radiations, par choc ou par tout autre moyen. Il convient donc d'accorder une attention accrue aux armes classiques qui tendent à devenir des moyens de destruction massive.

174. Il est possible et nécessaire d'arriver immédiatement à un accord tendant à faire cesser la mise au point de nouveaux types d'armes classiques à grande capacité de destruction. Les puissances membres permanentes du Conseil de sécurité, comme celles qui leur sont liées par des accords militaires, devraient convenir de s'abstenir d'augmenter leurs arsenaux classiques. Il serait également nécessaire de convenir de ne pas accroître les forces armées.

175. Depuis près de cinq ans, des négociations sont en cours à Vienne sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale. Encore que les Etats socialistes se soient montrés patients et aient formulé un grand nombre de propositions de compromis, il n'y a pas encore eu de résultat parce que les pays de l'OTAN participants ont réclamé des arrangements qui leur conféreraient des avantages militaires unilatéraux. Comment cela peut-il réussir? Seule une attitude réaliste de tous permettra de faire des progrès rapides dans les entretiens de Vienne. Nous comptons que la décision adéquate interviendra enfin.

176. La sécurité des peuples requiert aussi le démantèlement des bases militaires impérialistes dans diverses parties du monde. Il est légitime que la République populaire démocratique de Corée réclame que

toutes les troupes étrangères, avec leurs armes nucléaires et classiques, soient retirées du sol coréen.

177. L'une des mesures radicales contre le danger de guerre consisterait dans la conclusion d'un traité mondial sur le non-recours à la force. La République démocratique allemande estime qu'il est urgent de préparer ce traité. Le recours aux armes, quelles qu'elles soient, dans les relations internationales ne doit plus être toléré. Cette obligation inscrite dans un traité universel est d'une importance vitale pour la sécurité de tous les Etats, qu'ils soient grands ou petits et quels que soient leur système social ou leur capacité militaire.

178. Toute expérience acquise montre à quel point il est important de déterminer les principes fondamentaux de la limitation des armes et du désarmement. La République démocratique allemande estime donc qu'il convient de se mettre d'accord sur ces principes, à la présente session. La responsabilité particulière des Etats dotés d'armes nucléaires n'est pas mise en doute. Leur participation active et féconde aux négociations de désarmement est une condition indispensable. Le principe de la sécurité égale et non diminuée et l'engagement de tous les Etats à contribuer aux efforts de désarmement sont deux conditions indispensables. Nous nous félicitons de constater qu'un accord est en train de se dégager des efforts destinés à élaborer ce principe fondamental. Nous estimons qu'il importe que les mêmes considérations s'appliquent à la nature des mesures de contrôle.

179. L'essentiel de tous les efforts de désarmement est un facteur politique. Le désarmement exige aujourd'hui avant tout la volonté politique des gouvernements. Si une telle volonté existe, il ne peut pas être très difficile de trouver les organes et mécanismes voulus. Dans ces conditions, c'est aux experts qu'il appartiendra d'élaborer des accords internationaux ayant force obligatoire.

180. L'équilibre militaire approximatif entre l'Est et l'Ouest doit être maintenu sur la base du principe de la sécurité égale à un niveau réduit, c'est-à-dire avec moins de soldats et moins d'armes. Ce n'est pas difficile. Il suffit de le vouloir réellement, de ne pas se contenter d'en parler ou d'agir à fins contraires.

181. Les événements de l'après-guerre ont montré qu'il est possible de parvenir à des résultats. A côté d'importants accords bilatéraux, un grand nombre de traités universels ont été conclus ces dernières années sur des mesures partielles de limitation des armes et de désarmement. La République démocratique allemande serait heureuse que de nouveaux Etats adhèrent aux conventions existantes. Pour paraphraser un mot de Bertold Brecht, on peut dire que le désarmement est cette chose simple qu'il est difficile de faire. Simple, à condition que l'on veuille vraiment le désarmement; difficile, car il faut faire la part d'un très grand nombre d'intérêts différents et souvent divergents. Il est encourageant de noter que l'on a souligné à cette tribune que tous les Etats avaient à cœur de prévenir une nouvelle guerre mondiale. Mais, dans un discours entaché d'antisoviétisme, il a été question de l'inéluc-

<sup>7</sup>Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 634, n° 9068, p. 283.

tabilité de la guerre, et on a même prétendu qu'il fallait s'y préparer. Il est évident qu'en avançant cela les auteurs voulaient justifier leur propre comportement agressif à l'égard de nations pacifiques, mais l'opinion publique mondiale ne se laissera pas bernier.

182. Le processus de désarmement a commencé, prouvant ainsi qu'il était possible de restreindre et d'éliminer les moyens matériels de guerre. La confirmation en est faite par les progrès réalisés au cours des présentes négociations en vue d'un deuxième accord sur la limitation des armes stratégiques, sur l'interdiction générale des essais d'armes nucléaires et sur l'interdiction des armes chimiques.

183. Nous n'éprouvons cependant ni optimisme ni pessimisme excessif; nous préférons évaluer avec lucidité ce qui a été réalisé. Mais n'est-il pas vrai que la course aux armements a été limitée dans l'intérêt de tous les peuples, notamment dans certains domaines? Il est évident que cela ne suffit pas. Les événements internationaux ont acquis un élan extraordinaire, en particulier la course aux armements. Cela est suffisamment alarmant pour nous amener à renoncer au rythme paisible des négociations sur la limitation des armes et le désarmement. Les négociations de désarmement ont été dépassées par la rapidité de la course aux armements.

Doit-il en être ainsi? Absolument pas. Aucun peuple n'a jamais profité du désarmement.

184. C'est pourquoi les propositions de l'Union soviétique que son ministre des affaires étrangères, M. Gromyko, a présentées à la présente session ont rencontré un large écho en République démocratique allemande et ont reçu le soutien entier du gouvernement. Ces propositions offrent les moyens et la possibilité d'apporter une solution véritable au problème très complexe du désarmement.

185. Les résultats auxquels, nous l'espérons, parviendra la présente session ne sauraient manquer de créer des conditions propices à une conférence mondiale du désarmement. Cette conférence ne peut de toute évidence être remplacée par aucune autre rencontre. Par conséquent, la République démocratique allemande estime indispensable que la convocation intervienne dans les plus brefs délais.

186. Je puis vous assurer que la République démocratique allemande continuera à prendre part à toutes les activités liées au désarmement, en toute bonne foi et dans toute la mesure de ses possibilités, ainsi qu'elle l'a fait dans le passé.

*La séance est levée à 12 h 50.*